



ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES
FONDS CANADIEN

JUIN 2010

TABLE DES MATIÈRES

Déclaration de la direction sur la présentation de l'information financière	2
État de l'actif net	3
État des résultats	4
État de l'évolution de l'actif net	5
État du portefeuille de placements et des autres actifs nets	6
Notes afférentes aux états financiers	9
Informations à l'égard du Fonds	19

DÉCLARATION DE LA DIRECTION SUR LA PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

BluMont Capital Corporation (le « gérant ») est responsable des états financiers ci-joints et de toute l'information contenue dans le présent rapport. Les états financiers ont été approuvés par le conseil d'administration du gérant. Ils ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada et, le cas échéant, reflètent les jugements et les meilleures estimations de la direction.

La direction a mis en place des systèmes de contrôle interne afin de veiller à ce que les actifs soient protégés contre toute perte ou utilisation non autorisée et que les livres comptables soient fiables pour la présentation de l'information financière. Les systèmes de contrôle interne permettent à la direction d'assumer ses responsabilités à l'égard de l'exactitude des états financiers.

Le conseil d'administration du gérant rencontre la direction et les vérificateurs afin de discuter de la présentation de l'information financière du Fonds et du contrôle interne. Le conseil d'administration examine les résultats des vérifications effectuées par les vérificateurs ainsi que leur rapport. Les vérificateurs externes peuvent communiquer sans restriction avec le conseil d'administration.

Le gérant reconnaît qu'il est de sa responsabilité de gérer les activités du Fonds dans le meilleur intérêt de ses porteurs de parts.

« James Wanstall »

Chef de la direction,
BluMont Capital Corporation
Le 27 août 2010

AVIS AUX PORTEURS DE PARTS

Les vérificateurs du fonds n'ont pas vérifié ces états financiers.

Le gestionnaire du Fonds a désigné un vérificateur indépendant pour effectuer la vérification des états financiers annuels du Fonds. Les lois applicables sur les valeurs mobilières indiquent que si le vérificateur n'a pas effectué l'examen des états financiers intérimaires, un avis accompagnant ces états financiers doit en faire état.

ÉTAT DE L'ACTIF NET

Au 30 juin 2010 et au 31 décembre 2009

État non vérifié

FONDS CANADIEN BLUMONT

	2010	2009
ACTIF		
Positions acheteur, à la juste valeur*		
Actions canadiennes	12 794 602 \$	15 010 344 \$
Actions américaines	41 483	640 785
Actions mondiales	<u>199 570</u>	<u>98 400</u>
	13 035 655	15 749 529
Trésorerie et dépôts de courtiers	1 987 157	1 518 944
Revenus de placement à recevoir	32 168	20 235
Montant à recevoir de la vente de placement	<u>445 422</u>	<u>-</u>
Total de l'actif	<u>15 500 402</u>	<u>17 288 708</u>
PASSIF		
Positions vendeur, à la juste valeur**		
Actions canadiennes	<u>109 426</u>	<u>-</u>
	109 426	-
Comptes créditeurs		
Frais et charges d'exploitation	35 356	39 186
Montant à payer à l'achat de placements	92 945	91 121
Rachats à payer	<u>46 445</u>	<u>21 075</u>
Total du passif	<u>284 172</u>	<u>151 382</u>
ACTIF NET REPRÉSENTANT LES CAPITAUX PROPRES	<u>15 216 230 \$</u>	<u>17 137 326 \$</u>
NOMBRE DE PARTS EN CIRCULATION (note 4)	<u>843 493</u>	<u>942 323</u>
ACTIF NET PAR PART	<u>18,04 \$</u>	<u>18,19 \$</u>
*Positions acheteur, au coût	<u>11 693 817 \$</u>	<u>13 718 107 \$</u>
**Produit tiré des positions vendeur	<u>(108 190) \$</u>	<u>- \$</u>

Approuvé par le conseil d'administration de BluMont Capital Corporation

« Veronika Hirsch »

Veronika Hirsch
Administratrice

« Stephen Johnson »

Stephen Johnson
Administrateur

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DES RÉSULTATS

Pour les six mois se terminant le 30 juin

État non vérifié

FONDS CANADIEN BLUMONT

	2010	2009
REVENUS DE PLACEMENT		
Dividendes	120 819 \$	80 938 \$
Moins : retenues d'impôts étrangers	40	579
	<u>120 779</u>	<u>80 359</u>
Intérêts	76	10 901
	<u>120 855</u>	<u>91 260</u>
CHARGES (notes 6 et 7)		
Frais de gestion	156 582	117 637
Charges d'exploitation générales	138 836	91 711
Dividendes payés sur les placements vendus à découvert	725	9 382
Honoraire des vérificateurs	11 425	15 464
Frais juridiques	14 258	10 202
Coûts de communication de l'information aux porteurs de titres	6 198	13 610
Droits de garde et honoraires des fiduciaires	450	383
Charge d'intérêts	-	22
	<u>328 474</u>	<u>285 411</u>
Moins : charges absorbées par le gérant	95 059	101 715
	<u>233 415</u>	<u>156 696</u>
PERTE NETTE DE PLACEMENT	<u>(112 560)</u>	<u>(79 372)</u>
GAIN (PERTE) NET RÉALISÉ SUR LES OPÉRATIONS DE PLACEMENT	773 179	(1 243 637)
COÛTS DE TRANSACTION (notes 2 (I) et 7)	(33 179)	(21 267)
VARIATION DE LA PLUS-VALUE (MOINS-VALUE) NON RÉALISÉE DES PLACEMENTS, MONTANT NET	(690 820)	1 851 448
GAIN DE CHANGE ET AUTRES ACTIFS NETS	9 286	28 367
	<u>58 466</u>	<u>614 911</u>
GAIN NET (PERTE) SUR LES PLACEMENTS ET COÛTS DE TRANSACTION	<u>58 466</u>	<u>614 911</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ACTIF NET LIÉE AUX ACTIVITÉS, MONTANT NET	<u>(54 094) \$</u>	<u>535 539 \$</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ACTIF NET LIÉE AUX ACTIVITÉS PAR PART, MONTANT NET (note 2 (VI))	<u>(0,06) \$</u>	<u>0,66 \$</u>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
Pour les six mois se terminant le 30 juin
État non vérifié

FONDS CANADIEN BLUMONT

	2010	2009
Actif net au début de l'exercice	<u>17 137 326 \$</u>	<u>12 507 046 \$</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux activités, montant net	<u>(54 094)</u>	<u>535 539</u>
Opérations sur les capitaux propres : (note 4)		
Produit de l'émission de parts	814 105	742 216
Contrepartie versée au rachat de parts	<u>(2 681 107)</u>	<u>(946 281)</u>
	<u>(1 867 002)</u>	<u>(204 065)</u>
Actif net à la fin de l'exercice	<u>15 216 230 \$</u>	<u>12 838 520 \$</u>

FONDS CANADIEN BLUMONT
ÉTAT DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS NETS

Au 30 juin 2010

État non vérifié

	Nombre d'actions	Coût moyen produit	Juste valeur	% du total de l'actif net
POSITIONS ACHETEUR				
Actions canadiennes				
Énergie				
Angle Energy Inc.	23 200	190 120 \$	165 416 \$	
Arcan Resources Limited	79 000	197 500	340 490	
Baytex Energy Trust	8 000	205 352	254 400	
Bellatrix Exploration Limited	41 000	139 459	125 870	
Celtic Exploration Limited	11 400	133 459	124 260	
Daylight Energy Limited	26 000	291 725	231 400	
Delphi Energy Corporation	60 000	172 815	156 600	
Ithaca Energy Inc.	20 100	59 007	38 994	
Legacy Oil + Gas Inc.	20 000	200 646	228 400	
NAL Oil & Gas Trust Units	11 000	148 410	116 160	
Nexen Inc.	10 000	265 453	209 200	
Pacific Rubiales Energy Corporation	15 000	157 915	357 900	
Pan-Ocean Energy Corporation	1 300	-	-	
Paramount Resources Limited	14 600	224 230	269 078	
Petrominerales Limited	5 000	137 568	124 250	
Phoenix Technology Income Fund	9 800	90 125	82 222	
ProspEx Resources Limited	28 000	51 040	41 720	
Rainy River Resources Limited	41 000	200 916	264 860	
Sea Dragon Energy Inc.	400 000	165 500	114 000	
Second Wave Petroleum Inc.	20 200	58 277	57 772	
SouthGobi Resources Limited	10 500	178 149	130 410	
Surge Energy Inc.	28 000	201 600	154 000	
		3 469 528	3 587 402	23,6

Matières premières

Agrium Inc.	4 000	271 616	207 960	
Bioexx Specialty Proteins Limited	35 000	62 018	54 950	
Clifton Star Resources Inc.	21 000	126 845	81 900	
Colossus Minerals Inc.	18 900	124 635	136 836	
Detour Gold Corporation	34 000	161 257	803 420	
Dundee Precious Metals Inc. Warrants	150 000	197 700	336 000	
East Asia Minerals Corporation	15 100	114 120	94 073	
First Point Minerals Corporation	96 000	48 480	48 960	
International Tower Hill Mines Limited	29 900	126 243	211 094	
Labrador Iron Ore Royalty Trust	8 200	350 661	350 140	
Leisure Canada Inc.	200 000	48 000	31 000	
Osisko Mining Corporation	29 000	201 559	332 340	
Potash Corporation of Saskatchewan Inc.	3 200	392 939	293 376	
Potash One Inc.	29 500	81 691	64 605	

	Nombre d'actions	Coût moyen produit	Juste valeur	% du total de l'actif net
Matières premières (suite)				
Premier Gold Mines Limited	10 000	25 500 \$	50 000 \$	
Red Back Mining Inc.	6 900	110 175	185 610	
Romarco Minerals Inc.	92 000	116 802	162 840	
Volta Resources Inc.	58 900	84 406	74 214	
		2 644 647	3 519 318	23,1
Industries				
Rocky Mountain Dealership Inc.	40 000	244 305	325 600	2,1
Biens de consommation durables				
Air Canada 'A'	64 000	160 580	106 880	
Canadian Tire Corporation 'A'	2 100	118 984	111 615	
Groupe Aeroplan Inc.	11 000	122 047	97 460	
Imax Corporation	11 400	187 376	175 446	
Linamar Corporation	3 300	72 946	59 334	
Magna International Inc. 'A'	4 500	324 679	315 585	
		986 612	866 320	5,7
Biens de consommation de base				
Metro Inc., cat. A	10 000	293 438	418 100	
Shoppers Drug Mart Corporation	4 000	147 037	131 640	
		440 475	549 740	3,6
Soins de santé				
IMRIS Inc.	55 000	312 120	269 500	
Paladin Labs Inc.	17 800	317 159	415 630	
		629 279	685 130	4,5
Services financiers				
CI Financial Corporation	12 800	274 423	227 840	
Banque Canadienne Impériale de Commerce	8 000	598 900	529 120	
Banque Canadienne de l'Ouest	16 500	370 839	389 895	
Gluskin Sheff + Associates Inc.	12 000	181 839	204 000	
iShares S&P/TSX Capped Financials Index Fund	14 000	335 965	293 020	
		1 761 966	1 643 875	10,8
Technologies de l'information				
Redknee Solutions Inc.	188 000	195 257	235 000	
SXC Health Solutions Corporation	1 500	35 310	116 550	
The Descartes Systems Group Inc.	35 000	196 491	199 150	
		427 058	550 700	3,6

	Nombre d'actions	Coût moyen produit	Juste valeur	% du total de l'actif net
Services de télécommunications				
BCE Inc.	21 000	540 702 \$	652 260 \$	
Rogers Communications Inc. 'B'	4 100	147 205	142 557	
		687 907	794 817	5,2
Services publics				
Fortis Inc.	10 000	251 910	271 700	1,8
Total des actions canadiennes – positions acheteur		11 543 687	12 794 602	84,1
Actions américaines				
Technologies de l'information				
Seagate Technology	3 000	59 102	41 483	0,3
Total des actions américaines – positions acheteur		59 102	41 483	0,3
Actions mondiales				
Australie				
Andean Resources Limited	7 000	16 603	21 070	
Centamin Egypt Limited	70 000	93 004	178 500	
Total des actions mondiales – positions acheteur		109 607	199 570	1,2
Total des positions acheteur, coûts de transactions compris		11 712 396	13 035 655	85,7
Coûts de transaction		(18 579)	-	-
Total des positions acheteur avant les coûts de transaction		11 693 817	13 035 655	85,7
POSITIONS VENDEUR				
Actions canadiennes				
Équivalent de l'indice				
iShares S&P/TSX Completion Index Fund	(4 500)	(83 600)	(85 500)	(0,5)
Énergie				
iShares S&P/TSX Capped Energy Fund	(1 400)	(24 474)	(23 926)	(0,2)
Total des positions vendeur, coûts de transactions compris		(108 074)	(109 426)	(0,7)
Coûts de transaction		(116)	-	-
Total des positions vendeur, avant les coûts de transaction		(108 190)	(109 426)	(0,7)
TOTAL DES PLACEMENTS		11 585 627 \$	12 926 229	85,0
Autres actifs, moins les passifs ¹			2 290 001	15,1
TOTAL DE L'ACTIF NET REPRÉSENTANT LES CAPITAUX PROPRES			15 216 230 \$	100,0

¹Ce montant comprend la trésorerie et les dépôts du courtier, plus les revenus de placement à recevoir, plus les comptes débiteurs provenant de la vente des placements, moins les comptes créditeurs.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

30 JUIN 2010

ÉTAT NON VÉRIFIÉ

1. LE FONDS

I) Le Fonds

Le Fonds canadien BluMont (le « Fonds ») est une fiducie de fonds de placement à capital variable constituée sous le régime des lois de la province d'Ontario en vertu d'une déclaration de fiducie datée du 8 novembre 2007 et modifiée de temps à autre (la « déclaration de fiducie »).

BluMont Capital Corporation (« BluMont Capital Corporation ») est le gérant (le « gérant ») et le fiduciaire (le « fiduciaire ») du Fonds.

II) Fusion de Fonds

Le 28 octobre 2009, le Fonds nord-américain BluMont (le « Fonds nord-américain ») a fusionné avec le Fonds. Le gérant a offert aux porteurs de parts du Fonds nord-américain BluMont la possibilité de participer à la liquidation de ce Fonds en leur offrant un transfert en nature de leur placement dans le Fonds. La dissolution du Fonds nord-américain BluMont ne bénéficie pas de report d'impôt.

Détails de la fusion :

Actif net acquis par le Fonds	3 683 358 \$
Parts émises par le Fonds	220 756

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les présents états financiers ont été établis selon les principes généralement reconnus (« PCGR ») du Canada.

Les principales conventions comptables sont résumées ci-après.

(I) Évaluation des placements

Les placements sont comptabilisés à la juste valeur établie de la manière suivante :

La juste valeur des instruments financiers négociés activement est calculée en fonction du cours acheteur du titre pour les positions acheteur et du cours vendeur pour les positions vendeur. Avant le 1^{er} janvier 2007, la juste valeur selon les PCGR était calculée en fonction du cours de clôture du jour, lorsqu'il en existait un.

La note 8 présente un rapprochement, au 30 juin, de l'actif net aux fins de la présentation de l'information financière (l'« actif net ») et de la valeur liquidative à des fins autres que la présentation de l'information financière, telles que pour les achats et les rachats (la « valeur liquidative ») du Fonds. Le Fonds continue d'utiliser le cours de clôture pour évaluer la juste valeur des placements et des titres vendus à découvert.

Les coûts de transaction, tels que les commissions de courtage, dans le cadre de l'achat et de la vente de titres par le Fonds sont portés en diminution du résultat de la période. Par conséquent, ces coûts sont passés en charges et inscrits dans les « Coûts de transaction » à l'état des résultats.

Les titres cotés à une Bourse reconnue sont évalués au cours acheteur ou au cours vendeur à la date des états financiers. Les titres dont le cours acheteur ou le cours vendeur n'est pas disponible sont évalués au cours vendeur de clôture. Les titres non cotés à une Bourse reconnue sont évalués par le gérant selon les méthodes d'évaluation qu'il juge appropriées.

Les placements à court terme, y compris les billets et les instruments du marché monétaire, sont constatés à la juste valeur.

L'écart entre la juste valeur et le coût moyen est présenté à titre de variation nette de la plus-value (moins-value) non réalisée des placements.

Lorsque le Fonds vend un titre à découvert, il emprunte ce titre d'un courtier afin de conclure la vente. Le Fonds subira une perte si le prix du titre emprunté augmente entre la date de la vente à découvert et celle où il liquide la position vendeur en achetant ce titre. Le Fonds réalisera un gain si le prix de ce titre diminue entre ces dates.

Le gain maximal que le Fonds peut réaliser à la vente à découvert d'un titre est le produit reçu, tandis que le montant de la perte réalisée est illimité.

Rien ne garantit que le Fonds sera en mesure de dénouer une position à découvert en temps opportun ou à un prix acceptable. Jusqu'à ce que le Fonds ait remplacé un titre emprunté, il conservera un compte sur marge auprès d'un courtier, composé de trésorerie et de titres liquides.

Les positions à découvert sont évaluées selon le coût qui aurait été engagé pour dénouer la position au dernier cours vendeur chaque jour d'évaluation (tel qu'il est défini ci-après).

(II) Opérations de placement et constatation des produits

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de l'opération. Les produits et les charges sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les dividendes et les charges sont inscrits à la date ex-dividende. Les produits et charges d'intérêts sont constatés quotidiennement au moment où ils sont reçus ou courus. Les gains et pertes réalisés découlant des opérations de placement sont calculés selon le coût moyen.

(III) Évaluation des parts du Fonds

Les parts du Fonds sont émises et rachetées à la valeur liquidative par part qui est établie à la clôture du jour d'évaluation. Un « jour d'évaluation » s'entend de n'importe quel jour ouvrable de la Bourse de Toronto ou de tout autre jour de Bourse ou jour quelconque déterminé par le gérant.

La valeur liquidative par part du Fonds est calculée selon la valeur marchande totale de l'actif net du Fonds, divisée par le nombre de parts en circulation.

Pour chaque part de Fonds vendue, le Fonds reçoit un montant équivalent à la valeur liquidative par part à la date de vente, qui est inclus dans les capitaux propres. Les parts sont rachetables au gré des porteurs de parts à la valeur liquidative établie un jour d'évaluation. Pour chaque part rachetée, le nombre de parts émises et en circulation est réduit, et les capitaux propres du Fonds sont réduits de la valeur liquidative relative à la date de rachat.

(IV) Conversion des devises

Les actifs, notamment la juste valeur des placements et des passifs libellés en devises, sont convertis en dollars canadiens au taux de change établi chaque jour d'évaluation.

Les achats et les ventes de placements, les dividendes, les revenus et les charges d'intérêt libellés en devise sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de chacune des opérations.

Les gains ou les pertes de change réalisés sur les placements sont inclus au poste « Gain net réalisé (perte) sur les opérations de placement » de l'état des résultats.

Les gains ou les pertes de change non réalisés sur les placements sont inclus au poste « Variation de la plus-value (moins-value) non réalisée des placements, montant net » de l'état des résultats.

Les gains ou les pertes de change réalisés et non réalisés sur les actifs (autres que les placements), les passifs et les revenus de placement libellés en devises sont inclus au poste « Gain (perte) de change sur devises et autres actifs nets » de l'état des résultats.

(V) Utilisation d'estimations

Les présents états financiers, établis conformément aux PCGR du Canada, comprennent des estimations et des hypothèses formulées par la direction qui peuvent avoir une incidence sur les montants des actifs et des passifs et la présentation des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les produits et les charges de la période visée. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

(VI) Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux activités par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités par part correspond au montant net de l'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités, divisée par le nombre moyen de parts pondéré en circulation de la période.

3. GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

Conformément au chapitre 3862, « Instruments financiers – informations à fournir », et au chapitre 3863, « Instruments financiers – présentation », du *Manuel de l'ICCA*, le Fonds fournit et présente des informations détaillées sur les risques associés aux instruments financiers et sur la manière dont il gère ces risques.

Dans le cours normal des activités, le Fonds est exposé à divers risques financiers, notamment le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (y compris le risque de taux d'intérêt, l'autre risque de prix et le risque de change) qui pourraient donner lieu à une diminution de la valeur liquidative du Fonds. La valeur des titres en portefeuille du Fonds peut changer chaque jour en raison des variations des taux d'intérêt, de la conjoncture économique et de la situation du marché et des entreprises qui pourraient avoir une incidence sur certains des placements que détient le Fonds.

L'objectif de placement du Fonds est de réaliser une plus-value du capital supérieure, tant à court terme qu'à long terme, en investissant essentiellement dans des titres de capitaux propres canadiens. Le Fonds peut investir dans des sociétés de toutes capitalisations.

Le Fonds peut investir dans des obligations et d'autres titres d'emprunt de temps à autre, si le gérant le juge approprié. Le Fonds ne se spécialise pas dans un secteur d'activité particulier, mais il investit dans des secteurs qui, de l'avis du gérant, offrent les meilleures occasions de produire des rendements exceptionnels à chaque étape du cycle économique et du cycle du marché. À la discrétion du conseiller en valeurs, le Fonds peut également investir dans des options, notamment des options de vente ou des options d'achat sur un titre ou un indice boursier en particulier, afin de réduire la volatilité. Il peut prendre des positions vendeur, dont le total ne doit pas dépasser 20 % de la valeur liquidative du Fonds.

Le programme de gestion du risque du Fonds vise à réduire l'incidence négative que peut avoir le risque sur le rendement financier du Fonds d'une manière qui soit cohérente avec l'objectif de placement de celui-ci. Le gérant gère l'incidence que peuvent avoir ces risques financiers sur le rendement du Fonds en recrutant et en supervisant des conseillers en valeurs professionnels et chevronnés qui effectuent le suivi des placements du Fonds et suivent l'évolution des marchés sur une base quotidienne.

(I) Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend de la possibilité qu'une partie à un instrument financier ne respecte pas une obligation ou un engagement qu'elle a conclu avec un fonds.

Le Fonds s'expose à une importante concentration du risque de crédit lorsqu'elle investit dans des instruments de créance et des instruments dérivés. Étant donné que la valeur marchande des instruments de créance et des instruments dérivés tient compte de la solvabilité de l'émetteur, ce facteur correspond au risque maximal de crédit auquel le Fonds est exposé.

Le règlement ou le paiement de toutes les opérations effectuées par le Fonds sur des titres cotés est fait au moment de la livraison par l'intermédiaire de courtiers agréés. Le risque d'inexécution est considéré comme minime, étant donné que la livraison de titres vendus n'a lieu qu'à la suite de la réception du paiement par le courtier. Le paiement d'un achat est effectué à la réception des titres par le courtier. L'opération échoue si une des parties ne remplit pas son obligation.

Au 30 juin 2010 et au 31 décembre 2009, le Fonds n'avait aucun placement dans des instruments de créance ni dans des instruments dérivés et, par conséquent, il n'était pas assujéti au risque de crédit.

(II) Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque qu'un Fonds ne soit pas en mesure de régler ou de satisfaire ses obligations en temps opportun ou à un prix raisonnable.

Le Fonds est exposé à des rachats en trésorerie quotidiens visant des parts rachetables. Les parts du Fonds sont émises et rachetées quotidiennement à la valeur liquidative par part du Fonds, au gré du porteur de parts.

Le Fonds gère le risque de liquidité en investissant la plupart de son actif dans des titres qui sont négociés sur un marché actif et dont elle peut facilement se départir. Conformément à la réglementation sur les valeurs mobilières, le Fonds doit investir au moins 90 % de ses actifs dans des placements liquides (c.-à-d. des placements qui sont négociés sur un marché actif et qui peuvent être facilement cédés). En outre, le Fonds vise à retenir suffisamment de trésorerie et d'équivalents pour maintenir son niveau de liquidités, et il peut emprunter jusqu'à 5 % de sa valeur liquidative aux fins du financement des rachats.

Le Fonds peut de temps à autre investir dans des titres qui ne sont pas négociés sur un marché actif et qui peuvent être non liquides. Ces titres sont désignés comme placements privés et titres à négociation restreinte dans l'état du portefeuille de placements et autres actifs nets.

Le Fonds peut avoir recours à des instruments dérivés afin de diminuer son exposition au risque. Rien ne garantit l'existence d'un marché pour certains instruments dérivés, et il se peut que certaines restrictions soient imposées sur la négociation d'instruments dérivés par les bourses.

Le tableau suivant présente les flux de trésorerie selon les échéances des actifs et des passifs financiers du Fonds au :

30 juin 2010

	Moins de un an (\$)	De un à trois ans (\$)	De trois à cinq ans (\$)	Sans date d'échéance (\$)
Actifs financiers				
Actions – positions acheteur	-	-	-	13 035 655
Autres montants à recevoir	477 590	-	-	-
Trésorerie et dépôts du courtier	1 987 157	-	-	-
Total	2 464 747	-	-	13 035 655
Passifs				
Actions – positions vendeur	-	-	-	(109 426)
Autres passifs	(174 746)	-	-	-
Total	(174 746)	-	-	(109 426)

31 décembre 2009

	Moins de un an (\$)	De un à trois ans (\$)	De trois à cinq ans (\$)	Sans date d'échéance (\$)
Actifs financiers				
Actions – positions acheteur	-	-	-	15 749 529
Autres montants à recevoir	20 235	-	-	-
Trésorerie et dépôts du courtier	1 518 944	-	-	-
Total	1 539 179	-	-	15 749 529
Passifs				
Autres passifs	(151 382)	-	-	-
Total	(151 382)	-	-	-

III) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle de la possibilité que la fluctuation des taux d'intérêt puisse influencer sur les flux de trésorerie futurs ou la juste valeur des instruments financiers.

Un risque de taux d'intérêt existe lorsque le Fonds investit dans des instruments financiers portant intérêt. Le Fonds est exposé au risque que la valeur de ces instruments financiers varie par suite de la fluctuation des taux d'intérêt en vigueur sur le marché. Les fluctuations des taux d'intérêt ont peu d'incidence sur la trésorerie et les équivalents, lesquels sont investis dans des titres à taux d'intérêt du marché à court terme.

Au 30 juin 2010 et au 31 décembre 2009, le Fonds ne détenait aucun titre portant intérêt, et n'était donc exposé à aucun risque de taux d'intérêt.

(IV) Autre risque de prix

L'autre risque de prix s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers varient par suite de changements des cours du marché (autres que ceux découlant du risque de taux d'intérêt ou de change).

Tout placement présente un risque de perte en capital. Le gérant du Fonds atténue ce risque au moyen d'une sélection méticuleuse et d'une diversification suffisante des titres et des autres instruments financiers selon les objectifs et la stratégie de placements du Fonds. Le risque maximal attribuable aux instruments financiers est déterminé par la valeur marchande de ces instruments financiers, à

moins que le Fonds détienne des positions vendeur dans des instruments financiers, tel qu'il est décrit ci-après. Toutes les positions du Fonds sont revues sur une base quotidienne par le gérant. Les instruments financiers détenus par le Fonds sont assujettis au risque lié au cours du marché découlant des incertitudes à l'égard des cours futurs des instruments.

Le Fonds peut prendre des positions vendeurs. Les ventes à découvert comportent certains risques, à savoir, que la valeur des titres empruntés augmentera ou ne fléchira pas suffisamment pour compenser les coûts du Fonds, ou que les conditions du marché ne favorisent pas la vente ou le rachat des titres.

Le portefeuille de placements et les autres actifs nets sont classés par secteur d'activité.

L'incidence sur l'actif net du Fonds d'une variation de 5 % de l'indice de référence, selon la corrélation historique entre le rendement du Fonds et le rendement de son indice de référence, au 30 juin 2010 et au 31 décembre 2009, toutes les autres variables demeurant constantes, est présentée dans le tableau ci-après. Une analyse de régression a été utilisée pour évaluer la corrélation historique, en utilisant 154 points de données (148 points de données au 31 décembre 2009) en fonction des rendements nets mensuels du Fonds.

Indice de référence	Incidence sur l'actif net	
	30 juin 2010	31 décembre 2009
Indice de rendement total S&P/TSX	635 000 \$	710 000 \$

La corrélation historique n'étant pas nécessairement représentative de la corrélation future, l'incidence sur l'actif net pourrait être assez différente.

(V) Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la valeur d'un instrument financier varie par suite de la fluctuation des taux de change.

Le risque de change découle des instruments financiers (y compris la trésorerie et les équivalents) libellés en une devise autre que le dollar canadien, soit la monnaie de fonctionnement du Fonds. Pour atténuer son exposition aux devises ou pour s'exposer à une devise particulière, le Fonds peut conclure des contrats de change aux fins de couverture.

Au 30 juin 2010 et au 31 décembre 2009, la valeur des titres libellés en devises du Fonds s'établissait comme suit :

Devise	30 juin 2010		31 décembre 2009	
	Instruments financiers (en \$)	Pourcentage de l'actif net (%)	Instruments financiers (en \$)	Pourcentage de l'actif net (%)
Dollar américain (positions acheteur)	502 116	3,30	1 048 444	6,12

Les montants présentés dans le tableau ci-dessus sont fonction de la juste valeur des instruments financiers du Fonds (y compris la trésorerie et les équivalents de trésorerie). Les autres actifs financiers et les passifs financiers qui sont libellés en devises ne présentent pas un risque de change important pour le Fonds.

Au 30 juin 2010, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 5 % par rapport à toutes les devises du portefeuille, toutes les autres variables demeurant

constantes, l'actif net aurait augmenté ou diminué d'environ 25 000 \$ (52 000 \$ en 2009).

En pratique, les résultats de négociation réels pourraient différer de cette analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

(VI) Évaluation de la juste valeur

Les modifications apportées au chapitre 3862, « Instruments financiers – informations à fournir », exigent que le Fonds classe les évaluations à la juste valeur selon une hiérarchie des justes valeurs qui reflète l'importance des données utilisées pour réaliser les évaluations. La hiérarchie des justes valeurs se compose des niveaux suivants :

Niveau 1 – Prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;

Niveau 2 – Données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées de prix);

Niveau 3 – Données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché (données non observables).

Le niveau de hiérarchie des justes valeurs au sein duquel doit être classée en totalité l'évaluation de la juste valeur doit être déterminé d'après le niveau de données le plus bas qui sera significatif pour l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité. À cette fin, l'importance d'une donnée est évaluée par comparaison à l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité. Si une évaluation de la juste valeur est fondée sur des données observables qui nécessitent un ajustement significatif sur la base de données non observables, elle relève du niveau 3. Apprécier l'importance d'une donnée précise pour l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité requiert du jugement et la prise en compte de facteurs spécifiques à l'actif ou au passif considérés.

La direction doit faire preuve d'un jugement important pour déterminer ce qui constitue une donnée « observable ». Elle définit comme donnée observable une donnée de marché facilement disponible, régulièrement mise à disposition et à jour, fiable et vérifiable, non exclusive et provenant de sources indépendantes actives dans le marché concerné.

Le tableau qui suit présente les justes valeurs des actifs et les passifs financiers du Fonds classées selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur, au 30 juin 2010 et au 31 décembre 2009.

30 juin 2010

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs				
Titres, position acheteur	13 035 655 \$	-	-	13 035 655 \$
Titres, position vendeur	(109 426) \$	-	-	(109 426) \$
Passifs	-	-	-	-

31 décembre 2009

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs				
Titres	15 572 029 \$	177 500 \$	-	15 749 529 \$
Passifs	-	-	-	-

Les instruments évalués selon les cours disponibles sur des marchés actifs et qui sont, de ce fait, classés dans le niveau 1, comprennent les actions cotées actives. Le gérant n'ajuste pas les cours de ces instruments.

Aucun mouvement entre les niveaux n'a eu lieu au cours de l'exercice.

4. OPÉRATIONS SUR LES CAPITAUX PROPRES

Conformément au chapitre 1535, « Informations à fournir concernant le capital », du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés* (« ICCA »), le Fonds présente des informations sur leur capital et sur la façon dont il est géré.

Les parts émises et en circulation constituent le capital du Fonds. Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts. Les parts du Fonds sont émises et rachetées à la valeur liquidative par part en vigueur au moment de l'opération, au gré du porteur de parts. Les porteurs de parts ont le droit de recevoir des distributions au moment de leur déclaration. Les distributions de parts du Fonds sont réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds ou, au gré du porteur de parts, payées en trésorerie. Les distributions sont fondées sur l'estimation par la direction du résultat réel pour l'exercice. Le Fonds n'est soumis à aucune restriction ni à aucune exigence particulière en matière de capital pour la souscription et le rachat de parts, mis à part les exigences minimales en matière de souscription. L'état de l'évolution de l'actif net présente l'évolution du capital du Fonds au cours de la période. Le gérant gère le capital du Fonds conformément à ses objectifs de placement. Il gère notamment son niveau de liquidité de manière à être en mesure d'effectuer les rachats, comme il a été mentionné à la note 3.

Le tableau ci-dessous présente un sommaire du nombre de parts émises et rachetées à la valeur liquidative au 30 juin 2010 et en 2009 :

	2010	2009
Solde au 1 ^{er} janvier	942 323	809 284
Parts émises contre trésorerie	41 733	47 778
Parts rachetées	<u>(140 563)</u>	<u>(59 979)</u>
Parts émises et en circulation au 30 juin 2010	<u>843 493</u>	<u>797 083</u>

5. IMPÔTS SUR LE REVENU

Au 31 décembre 2009, le Fonds répondait à la définition de fiducie de fonds commun de placement. En vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « Loi »), la totalité du revenu du Fonds est imposable (y compris les gains nets en capital imposables), et le Fonds a droit à une déduction, lors du calcul du revenu imposable, de tous les montants versés ou à verser aux porteurs de parts pour l'exercice. Le Fonds a pour politique de distribuer, dans la mesure du possible, la totalité de son revenu pour l'exercice aux porteurs de parts afin de ne pas être assujettis à l'impôt fédéral canadien sur le revenu aux termes de la partie 1 de la Loi. Par conséquent, aucune charge d'impôts n'a été établie dans les présents états financiers.

Au 31 décembre 2009, les pertes en capital et les pertes autres qu'en capital du Fonds s'établissaient comme suit :

Perte autre qu'en capital* (expiration en 2029)	Perte en capital**
186 006 \$	2 241 106 \$

*Les pertes autres qu'en capital peuvent être déduites du revenu des exercices ultérieurs pendant une durée maximale de 20 ans.

**Les pertes en capital nettes peuvent être reportées indéfiniment afin de réduire les gains des périodes ultérieures.

6. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En vertu d'une convention conclue entre le Fonds et le gérant, et en contrepartie de services d'administration et de gestion de placement, le gérant reçoit des honoraires de gestion mensuels, calculés quotidiennement et payables mensuellement.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008, le taux des honoraires de gestion versés au gérant par le Fonds s'est établi à 2,15 % par an. Le 29 janvier 2009, le taux des honoraires de gestion a été ramené à 1,80 %. De plus, le Fonds verse au gérant une prime de rendement équivalant à 20 % de l'excédent du rendement du Fonds sur le rendement de l'indice de rendement total S&P/TSX.

La prime de rendement est payable chaque fois que le rendement du Fonds excède celui de son indice de référence, même lorsque le rendement global du Fonds diminue. La prime de rendement est calculée et comptabilisée quotidiennement, afin que, dans la mesure du possible, le prix quotidien des parts tienne compte de la prime de rendement payable à la fin du jour en question. Depuis le 1^{er} janvier 2009, les primes de rendement pour le Fonds sont calculées et comptabilisées chaque jour d'évaluation, mais ne sont payables qu'après la fin de l'exercice du Fonds selon son rendement annuel réel.

Si le rendement du Fonds pour une période visée est inférieur au rendement de son indice de référence pour cette période (soit une « insuffisance de rendement »), aucune prime de rendement n'est payable jusqu'à ce que le rendement ultérieur du Fonds par rapport à son indice de référence dépasse l'insuffisance de rendement.

Pour les périodes terminées les 30 juin 2010 et 31 décembre 2009, aucune prime de rendement n'a été versée par le Fonds.

Le gérant peut, à sa discrétion, absorber certaines charges d'exploitation du Fonds afin de maintenir son ratio de frais de gestion à un niveau concurrentiel. Le gérant peut, en tout temps, mettre fin à ces absorptions ou choisir de les maintenir indéfiniment. Les montants absorbés sont présentés à l'état des résultats.

7. FRAIS ET CHARGES D'EXPLOITATION

Le Fonds est responsable du paiement de tous les frais et charges, notamment des commissions de courtage perçues sur les opérations de portefeuille, de tous les frais de dépôt réglementaires, des honoraires de l'agent comptable des registres et des transferts, des honoraires des vérificateurs et des comptables, des frais d'administration et de tenue des registres, ainsi que des frais et charges juridiques, des droits de garde et de toutes les taxes et autres frais liés à l'achat et à la vente d'actifs du Fonds. Aucun rabais de courtage n'a été accordé au Fonds pendant l'exercice.

Le total des commissions de courtage payées par le Fonds relativement aux opérations sur titres pour la période terminée le 30 juin 2010 s'est établi à 33 179 \$ (21 267 \$ en 2009).

8. RAPPROCHEMENT DE LA VALEUR LIQUIDATIVE PAR PART ET DE L'ACTIF NET PAR PART

	Par part (\$)		
	Valeur liquidative	Ajustement pour conformité au chapitre 3855	Actif net
30 juin 2010	18,09 \$	(0,05) \$	18,04 \$
31 décembre 2009	18,27 \$	(0,08) \$	18,19 \$

9. MODIFICATIONS COMPTABLES

En février 2008, le Conseil des normes comptables (« CNC ») de l'ICCA a confirmé que les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») remplaceront les normes et les interprétations canadiennes actuelles pour les entreprises canadiennes à but lucratif ayant une obligation publique de rendre des comptes, dont les fonds de placement, et ce, dès le 1^{er} janvier 2011. Pour le Fonds, les IFRS s'appliqueront aux états financiers annuels et semestriels pour l'exercice commençant le 1^{er} janvier 2011 ou après. La direction a suivi les développements du programme de passage aux IFRS et a identifié les principaux problèmes et déterminé les incidences probables de l'adoption des IFRS. La direction a commencé le processus d'élaboration d'un plan de passage, qui inclut les différences entre les conventions comptables actuellement utilisées par le Fonds et celles qu'il entend observer en vertu des IFRS, de même que toutes les conventions comptables et la mise en application des décisions, des contrôles internes, des systèmes d'information et de la formation.. En fonction de l'examen des différences entre les GAAP canadien et l'IFRS par la direction, Il n'est pas prévu que le passage aux IFRS ait des effets importants sur la valeur liquidative nette et la valeur liquidative par part du Fonds. Présentement, la direction a établi que les répercussions des IFRS se limiteraient à la présentation de notes supplémentaires et à d'autres modifications de la présentation, notamment les intérêts des porteurs de part. Toutefois, ces énoncés peuvent faire l'objet de modifications par suite de l'émission de nouvelles normes ou de nouvelles interprétations de normes existantes.

INFORMATIONS À L'ÉGARD DU FONDS

GÉRANT ET PLACEUR PRINCIPAL

BluMont Capital Corporation
70 University Avenue
Bureau 1200, C.P. 16
Toronto (Ontario) M5J 2M4
Téléphone : 416 216-3566
Télécopieur : 416 360-1102
Numéro sans frais : 1 866 473-7376

AGENT COMPTABLE DES REGISTRES

Citigroup Fund Services Canada, Inc.
2920 Matheson Blvd. East
Mississauga (Ontario) L4W 5J4

COURTIER PRINCIPAL

BMO Nesbitt Burns
1 First Canadian Place, 50th Floor
Toronto (Ontario) M5X 1H3

VÉRIFICATEURS

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.
bureau 3000 C.P. 82
Royal Trust Tower TD Centre
Toronto (Ontario) M5K 1G8

CONSEILLER JURIDIQUE

Goodmans LLP
Bay Adelaide Centre
333 Bay Street, bureau 3400
Toronto (Ontario) M5H 2S7



2911 Côte Ste-Catherine, Montréal, QC H3T 1C2 | Tél : 514.342.5055 | 1.866.665.5055 | Téléc : 514.738.2562 | blumontcapital.com

VANCOUVER | CALGARY | TORONTO | MONTRÉAL